

Allocution de Jorge Semprun

Pèlerinage de Médan 2004

Quand on m'a invité à prononcer cette allocution, j'ai décidé de choisir une période de cette œuvre immense et de cette vie si riche en péripéties, en aventures et en prises de risque – une période très particulière : la journée du 12 février 1898, l'une des journées du procès de « J'Accuse »...

Ce n'est pas une idée très originale, mais je crois que c'est une idée plus actuelle que jamais, dans la mesure où dans « J'Accuse » et dans toute sa bataille pour Dreyfus, Zola a mis en évidence, d'une façon géniale, l'un des problèmes fondamentaux de notre civilisation : le problème de l'antisémitisme. Il me semble qu'il est aujourd'hui actuel de revenir sur les enseignements que nous livrent l'Affaire Dreyfus et l'engagement de Zola contre l'antisémitisme.

Pourquoi avoir choisi la journée du 12 février, alors que ce procès a commencé le 7 février ? Parce que, le 12 février, il se produit un certain nombre de choses très importantes. Au bout du cinquième jour de procès, il apparaît assez clairement que l'accusation piétine, malgré les techniques d'obstruction, de blocage des tentatives faites par la défense pour aborder le fond du problème (c'est-à-dire les documents falsifiés, qui sont à l'arrière-plan, tout le monde le sait, de ce procès), et malgré l'attitude du Procureur et celle du Président du tribunal qui répète sans arrêt : « la question ne sera pas posée » (la formule est restée comme un leitmotiv du procès, parce que, justement, cette question était celle qu'il fallait poser). Malgré tout cela, il commence à y avoir un certain désarroi dans l'accusation. Cela entraîne le malaise du Président du tribunal et une recrudescence des manifestations contre Zola. Zola ne peut pas entrer au Palais de Justice ; il ne peut pas en sortir, sans avoir à franchir, protégé par des amis, des manifestants d'une hostilité brutale.

Et dans cette hostilité prédomine l'antisémitisme.

L'antisémitisme propagé par la presse populaire... Du journal catholique *La Croix* aux journaux à grand tirage, l'antisémitisme se déchaîne.

Zola est au centre de cette attaque, désigné comme le suppôt des juifs, comme faisant partie du syndicat, payé par le syndicat juif pour défendre Dreyfus.

Zola est physiquement menacé. Cette campagne antisémite, il est difficile de faire comprendre aujourd'hui ce qu'elle était. C'était un déferlement monstrueux de toute la presse. Tous les médias de l'époque propageaient ce poison antisémite. Si nous nous comparons avec cette époque, nous pouvons nous trouver heureux, à l'heure actuelle ! Aujourd'hui, aucun journal ne pourrait publier (parce que ce serait juridiquement et légalement impossible) des textes qui, quand on les lit aujourd'hui, sont affolants.

Dans cette campagne antisémite, je veux souligner deux mots d'ordre qui reviennent dans la rue, dans les journaux, et qui s'adressent directement à Zola. Ces deux mots d'ordre (pardonnez-moi de les citer) sont : « Le juif à la Seine... Brûlez les juifs ». Mots d'ordre prémonitoires, bien entendu !

Le 12 février, dans *La Libre Parole*, on peut lire un article commentant ce slogan : « Brûlez les juifs ». Un article expliquant pourquoi il faut brûler les juifs : pour les faire disparaître de la France et du territoire français. Il y a, à la fin de cet article, cette remarque terrifiante : « C'est vrai que cela doit sentir bigrement mauvais un youpin grillé ». Eh bien ! maintenant, on sait comment ça sent. Et on sait que cela sent exactement comme n'importe quel homme brûlé. Maintenant, on sait ce que c'est que l'odeur d'un crématoire. On sait que cette odeur des crématoires, qui s'est répandue au-dessus des plaines d'Allemagne et de Pologne pendant quatre ans, est l'odeur de la mort totalitaire. On le sait. On sait que cette odeur-là, ce n'est pas l'odeur du youpin grillé, c'est l'odeur du goy grillé aussi, c'est l'odeur de l'homme grillé, de l'homme brûlé.

Et cette odeur, c'est une odeur universelle, qui s'est répandue des plaines de Pologne et d'Allemagne, beaucoup plus tard, jusqu'à New-York, même, le 11 septembre 2001. Après les attentats des tours jumelles (qui étaient, en effet, comme deux grandes cheminées de crématoire), il s'est répandu dans ce quartier de New-York, pendant quelques semaines, des odeurs de crématoire. Les New-Yorkais ne le savaient pas, bien entendu... Le hasard a fait que, pour des raisons de travail, j'étais à New-York, une semaine après : j'étais peut-être le seul, parmi la population de New-York, à retrouver cette odeur indescriptible qu'est l'odeur du crématoire...

Cette odeur, quelqu'un l'a ressentie d'une façon toute particulière. Je veux parler de Léon Blum... Léon Blum a été déporté dans l'enceinte du camp de Buchenwald, remis aux autorités nazies par Vichy, après un long internement après le procès de Riom. Léon Blum a été interné dans une villa du quartier SS du camp de Buchenwald. Il ne savait pas très bien où il était ; il savait qu'il était en Allemagne ; mais il ne savait pas dans quelle région d'Allemagne. Il ne savait pas qu'il était à moins d'un kilomètre du camp de concentration. Il ne voyait que la palissade qui entourait cette villa et le soldat qui le surveillait, un soldat de l'armée Vlassov (des soldats de l'armée russe, collaborationnistes, des soldats habillés de longues capotes noires)... Au printemps, écrit-il dans ses *Souvenirs sur l'Affaire* (publiés en 1935), quand on pouvait ouvrir les fenêtres, il y avait une étrange odeur qui arrivait jusqu'à nous. Blum ne savait pas quelle était cette odeur. Il écrit : « une étrange odeur »... Une étrange odeur, c'est celle des crématoires, il l'a su plus tard. Il a su, plus tard, que c'était l'odeur des crématoires, et il a su, lui, comment sent un homme brûlé.

Léon Blum me ramène à Zola et à l'Affaire Dreyfus.

Parce que Blum, jeune avocat, a participé à la préparation des dossiers de Labori et Clemenceau, les dossiers pour la défense de Dreyfus. Blum a été convaincu de l'innocence de Dreyfus par une visite de Lucien Herr. Il le raconte dans ses *Souvenirs*. Il écrit ceci : « Je n'ai pas relu "J'Accuse" depuis de bien longues années ; je sais cependant, que ces quelques pages sont au sens propre de l'expression un chef-d'œuvre. Un article de journal peut être un chef-d'œuvre. » Il explique quels sont les autres chefs-d'œuvre qu'a pu provoquer la littérature, dreyfusarde et dreyfusiste : il cite Proust, Anatole France, Martin du Gard, et il cite surtout *Les Preuves* de Jean Jaurès.

Jean Jaurès et le colonel Picquart sont les témoins qui viennent à la barre du tribunal, le 12 février 1898.

Le colonel Picquart, c'est évidemment, dans cette affaire, le héros, le héros pur. C'est un personnage de roman extraordinaire, ce lieutenant-colonel, tout à fait traditionnel, formé dans les normes morales et techniques de l'armée française, indifférent aux théories sociales de progrès, aux idées de la gauche. Simplement par une honnêteté que lui donne aussi cette formation – qui n'est pas forcément une formation qui conduit à des idées corrompues – il découvre que le mensonge est impossible, et il se bat pour la vérité... Face au chef de l'Etat-major, au général des armées françaises, qui lui dit : « Mais qu'est-ce que cela peut bien vous faire qu'il y ait un juif qui meure à l'Ile du Diable ? », il répond : « Non, impossible ». Et il se bat. Et il témoigne. Ce témoignage est un moment décisif du procès.

Jaurès également vient témoigner, ce jour-là. Le témoignage de Jaurès est important. Jaurès s'écarte de la position défendue par son parti. La position du parti socialiste (c'est-à-dire le grand parti ouvrier de l'époque, le seul parti ouvrier important de l'époque), était : « C'est une lutte entre deux factions de la bourgeoisie ; nous n'avons rien à y faire. C'est une histoire qui se joue entre un Etat-major militariste, avec lequel nous ne voulons rien avoir à faire, et un officier juif d'une grande famille riche, avec lequel nous n'avons, non plus, rien à faire. » Jaurès lui-même défendait cette théorie, quelques semaines auparavant : quelques jours après « J'Accuse », le 19 janvier 1898, un manifeste socialiste, signé par Jaurès, Viviani, Millerand (entre autres), répète cette thèse : « Nous n'avons rien à faire là-dedans, c'est une lutte dans un champ clos de deux factions rivales de la bourgeoisie, ce n'est pas pour nous ». Mais, le 12 février, Jaurès a changé. Il a été convaincu par Lucien Herr. Il se bat désormais. Il est devenu l'un des meilleurs et des plus solides, parmi les combattants pour la cause de Dreyfus...

Zola, Blum, Jaurès, Picquart... Leurs destinées se croisent dans cette journée décisive du 12 février 1898... Leurs combats sont exemplaires. Les combats qu'ils mènent alors – pour la vérité, contre l'antisémitisme – ce sont toujours les nôtres, aujourd'hui.